

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

L52, solution buvable en gouttes

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Aconitum napellus 3 DH.....	2,667
ml	
Arnica montana 3 DH.....	2,667
ml	
Belladonna 3 DH.....	2,667
ml	
Bryonia 3 DH.....	2,667 ml
China rubra 3 DH.....	2,667
ml	
Drosera 2 DH.....	2,667
ml	
Eupatorium perfoliatum 3 DH.....	2,667
ml	
Gelsemium 6 DH.....	2,667
ml	
Senega 2 DH.....	2,667 ml
Eucalyptus globulus TM.....	6,000
ml	

pour 30 ml de solution buvable en gouttes.

Excipients à effet notoire : éthanol à 70% (V/V).

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution buvable en gouttes.

4. DONNEES CLINIQUES

4.1. Indications thérapeutiques

Médicament homéopathique traditionnellement utilisé dans le traitement des états grippaux (courbatures, fièvre, maux de tête, frissons).

4.2. Posologie et mode d'administration

Posologie

Médicament réservé à l'adulte et l'enfant de plus de 3 ans.

Adultes : 20 gouttes 3 à 6 fois par jour.

La durée maximale du traitement est de 7 jours.

Enfants à partir de 3 ans : 10 gouttes 3 fois par jour pour une durée maximale de 5 jours en raison de la présence d'alcool dans la solution buvable. Un intervalle d'au moins 4 heures entre deux prises doit être respecté.

Espacer les prises dès amélioration et cesser les prises dès la disparition des symptômes.

Mode d'administration

Ce médicament est à prendre, de préférence, en dehors des repas. Garder le médicament sous la langue avant de l'avalier.

Voie sublinguale.

4.3. Contre-indications

- Enfant de moins de 3 ans.
- Hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique 6.1.

4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

- Ce médicament contient 70 % de vol d'éthanol (alcool), c.-à-d. jusqu'à 276 mg par dose (20 gouttes), ce qui équivaut à 6,9 ml de bière, 2,8 ml de vin par dose chez l'adulte, et jusqu'à 138 mg par dose (10 gouttes), ce qui équivaut à 3,5 ml de bière, 1,4 ml de vin par dose chez l'enfant.
- Dangereux en cas d'utilisation chez les personnes alcooliques.
- À prendre en compte chez les femmes enceintes ou allaitant, les enfants et les groupes à haut risque tels que les insuffisants hépatiques ou les épileptiques.

4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions

Sans objet.

4.6. Fertilité, grossesse et allaitement

En raison de la présence d'alcool, ce médicament est déconseillé pendant la grossesse et l'allaitement.

4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

Sans objet.

4.8. Effets indésirables

Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament.

Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr.

4.9. Surdosage

Sans objet.

5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Classe pharmacothérapeutique : Médicament homéopathique.

En l'absence de données scientifiques, l'indication de ce médicament repose sur l'usage homéopathique traditionnel de ses composants.

5.2. Propriétés pharmacocinétiques

Sans objet.

5.3. Données de sécurité préclinique

Sans objet.

6. DONNEES PHARMACEUTIQUES

6.1. Liste des excipients

Ethanol, eau purifiée utilisés comme véhicules pour les montées en dilution des différentes souches.

6.2. Incompatibilités

Sans objet.

6.3. Durée de conservation

5 ans avant ouverture.

30 mois après première ouverture.

6.4. Précautions particulières de conservation

Pas de précautions particulières de conservation.

6.5. Nature et contenu de l'emballage extérieur

Boîte en carton contenant un flacon en verre jaune de 30 ml muni d'un compte-gouttes.

6.6. Précautions particulières d'élimination et de manipulation

Pas d'exigences particulières.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

LABORATOIRES LEHNING

3 RUE DU PETIT MARAIS

57640 SAINTE-BARBE

FRANCE

[Tel, fax, e-Mail : à compléter ultérieurement par le titulaire]

8. NUMERO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

34009 301 803 7 2 : 1 flacon de 30 ml.

9. DATE DE PREMIERE AUTORISATION/DE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

10. DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

11. DOSIMETRIE

Sans objet.

12. INSTRUCTIONS POUR LA PREPARATION DES RADIOPHARMACEUTIQUES

Sans objet.

CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE

Médicament non soumis à prescription médicale.